

Centre de Ressources Coopératif pour l'Accès Public à Internet en Pays de Brest

Bilan

A.Un projet collaboratif, une organisation structurée.....	2
1.Organisation.....	2
2.Constats et améliorations.....	4
B.Des objectifs ciblés, des actions concrétisées.....	5
1.Coordination, communication.....	5
2.La mutualisation des ressources : les ateliers, l'assistance technique, le prêt de matériel.....	6
3.Les actions innovantes : l'évaluation, les publics handicapés et éloignés, les logiciels libres, la médiathèque.....	11
4.La mise en réseau des animateurs et acteurs de l'accès public.....	16
C.Actions : quelques éléments d'évaluation.....	17
D.Bilan financier des années 1 et 2	18

Contact :

Elisabeth Le Faucheur Joncour

02.98.00.84.39

elisabeth.le-faucheur-joncour@mairie-brest.fr

Infos : www.a-brest.net

Janvier 2006

Le centre de ressources coopératif pour l'Accès Public à Internet et au Multimédia est un projet inscrit à l'échelle du Pays de Brest.

Alors qu'une grande partie des Français n'a pas un usage courant de l'Internet, les 80 lieux d'accès publics du Pays de Brest sont un maillon essentiel pour permettre aux habitants de connaître et d'utiliser les services publics en ligne, pour prendre en compte les personnes éloignées, et servir de levier au développement des cultures numériques.

Dans un monde où les outils et services numérisés ont de plus en plus d'importance, l'accès public accompagné et son centre de ressources ont une mission d'utilité publique et sociale qui contribue à la mise en réseau des acteurs locaux, au lien social et au développement local.

Le Centre de Ressources soutient l'accès public à Internet. Echange de savoir-faire, mutualisation de matériel et de services, évaluation, recherche, mise en réseaux, communication facilitent le travail des animateurs et permettent de s'adapter aux besoins des usagers et à l'évolution de leurs pratiques.

Réponse à la demande des animateurs, le centre de ressources est mis en œuvre avec eux et par eux. La mise en commun de leurs connaissances et de leurs compétences contribue à valoriser leur travail et favorise leur professionnalisation.

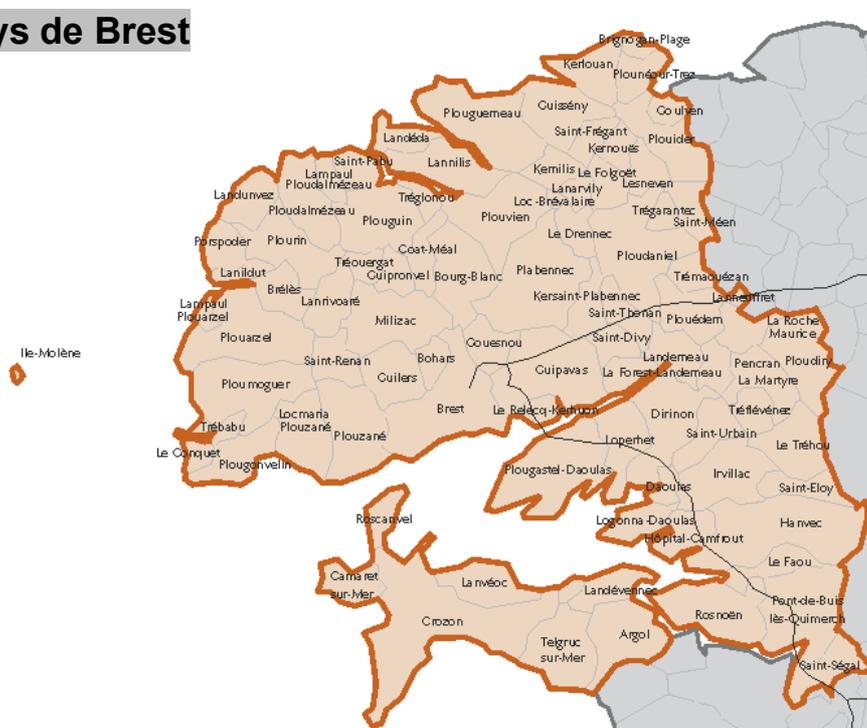
Le bilan du Centre de Ressources qui suit est réalisé après 21 mois de fonctionnement (Avril 2004 à Décembre 2005). Il présente l'organisation, les actions et l'accompagnement mis en œuvre à destination des lieux d'accès publics à Internet du pays de Brest.

A. Un projet collaboratif, une organisation structurée

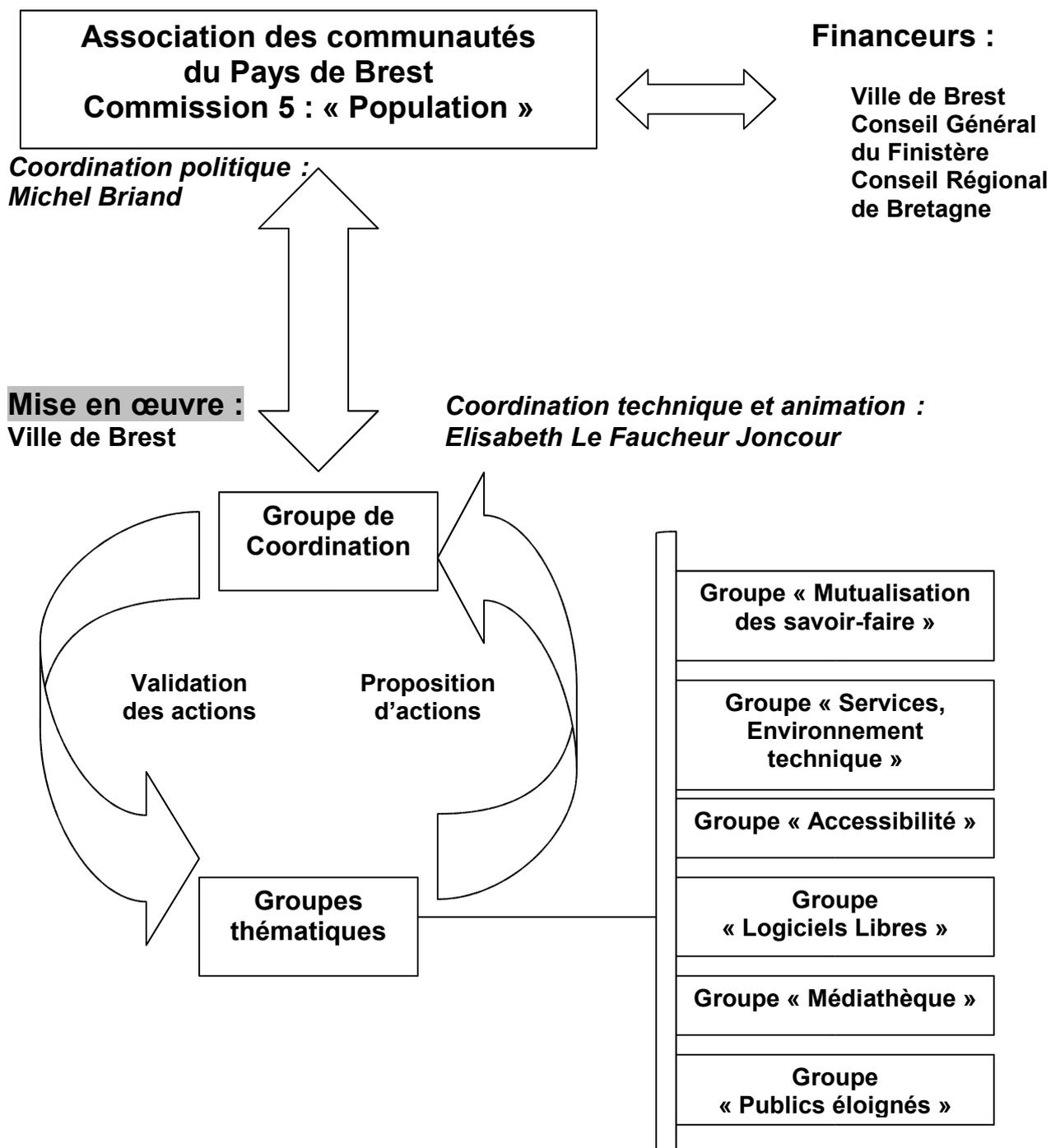
1. Organisation

Echelle territoriale :

Le Pays de Brest



Pilotage du projet :



L'association des Communautés du Pays de Brest : elle pilote le projet et en a confié la mise en œuvre à la ville de Brest qui rend compte des réalisations auprès des élus et sollicite l'examen et l'approbation des perspectives d'actions.

La coordination politique est assurée par Michel Briand, élu de l'association chargé des Technologies d'Information et de Communication, Adjoint au Maire de Brest.

Les financeurs : dans cette première phase, le projet a été financé par la ville de Brest, le Conseil Général du Finistère, le Conseil Régional de Bretagne.

La coordination technique et l'animation du projet sont assurées par Elisabeth Le Faucheur Joncour qui fait le lien entre l'association des Communautés, les animateurs des lieux d'accès publics à Internet, les partenaires du projet.

Le groupe de coordination : il est composé des animateurs des lieux d'accès publics à Internet et des partenaires associatifs du projet. Son rôle est d'examiner les propositions d'actions des groupes de travail et de s'assurer de leur conformité avec les objectifs du projet. Il définit également les priorités en matière d'actions à conduire. Sur validation de ce groupe de travail, les actions sont mises en œuvre avec les animateurs.

Les groupes thématiques : constitués également d'animateurs et de partenaires associatifs, ils sont ponctuels (Médiathèque) ou permanents (mutualisation des compétences, services et environnement technique) en fonction des actions à conduire. Les groupes élaborent des propositions, ensuite présentées pour avis ou validation au groupe de coordination. Pour chaque groupe de travail, un référent, membre du réseau d'accès public est identifié.

Les outils :

Pour pouvoir travailler efficacement avec les acteurs du réseau répartis sur un territoire étendu, différents outils sont mobilisés de façon permanente ou ponctuelle.

- Une liste de discussion, des Wiki et forums dédiés au centre de ressources,
- L'ensemble des informations en ligne : www.a-brest.net rubrique Accès Public

2. Constats et améliorations

L'organisation choisie, très souple mais structurée, permet une grande réactivité. En effet, à partir des demandes des animateurs, des groupes de travail sont rapidement créés et leurs propositions examinées et/ou validées par le groupe de coordination.

Des points réguliers sont également réalisés entre la ville de Brest et l'association des Communautés. Dans ce même esprit, **une restitution des actions conduites** par le centre de Ressources a eu lieu **le 7 novembre 2005** à Landerneau à destination des élus et partenaires financiers et associatifs du projet. Cette présentation a été imaginée et réalisée par les animateurs des lieux d'accès publics à Internet du Pays.

La dimension coopérative du projet s'inscrit à plusieurs niveaux :

- ⇒ Une participation active des animateurs dans la définition des actions et leur mise en œuvre. Ce fonctionnement renforce les échanges entre animateurs, qu'il soit sur le secteur rural ou urbain.
- ⇒ L'intégration dans le projet et les actions des partenaires nécessaires à leur réalisation. (ex. la mise en place de Wifi dans les espaces avec l'association Brest Wireless). Sur ce point, le centre de ressources contribue à renforcer la cohésion territoriale du Pays de Brest et les coopérations « urbain-rural ».
- ⇒ L'interconnexion de réseaux d'accès publics par une ouverture des réflexions et des réalisations à d'autres territoires nationaux, voir européens.

Le projet a été financé par la Ville de Brest, le Conseil Général du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne, les communautés de communes n'ayant pas été sollicitées dans cette première phase. Le projet n'ayant pas de légitimité propre au niveau des communautés de communes certaines actions n'ont pu être mises en place (ex. prêt de matériel à l'échelle des communautés de communes)

Leur implication dans la suite du projet est essentielle pour renforcer le maillage territorial et les coopérations à l'échelle intercommunale.

B. Des objectifs ciblés, des actions concrétisées

1. Coordination, communication

Le centre de ressources a pour finalité de *soutenir et d'animer la politique d'accès public engagée sur le territoire*. Pour ce faire, il s'agit d'apporter un soutien aux bénévoles et professionnels des espaces (cybercommunes et Papi) mais également de préparer l'évolution des politiques d'accès publics vers de nouveaux usages (tel que l'écrit public, le multimédia, les logiciels libres...) et vers les publics qui sont aujourd'hui éloignés des nouvelles technologies pour différentes raisons (physiques, psychologiques, sociales....).

Pour ce faire, deux types d'actions sont identifiées : la mutualisation des ressources et des services et les actions innovantes. La mise en réseau des animateurs est un axe transversal à toutes les actions conduites.

La coordination et l'animation du projet comprennent :

- L'animation du réseau d'accès public à Internet du Pays de Brest, et la coordination des actions (rencontres, ateliers, projets)
- Le suivi administratif, juridique et budgétaire du projet
- Le développement de coopérations avec d'autres réseaux d'accès publics, et la mutualisation de la réflexion.
- La conduite d'évaluation relative aux dispositifs d'accès public ;
- Le suivi du volet prospectif (participation aux travaux de laboratoires de recherches sur les études menées sur le territoire brestois)

Le centre de ressources étant mis en œuvre par la ville de Brest (le poste de coordination étant localisé en mairie de Brest), **des actions en matière de communication** ont été nécessaires pour que le centre de ressources soit clairement identifié.

Le guide des lieux d'accès publics à Internet :

Ce guide, déjà édité par la ville de Brest tous les deux ans, a été réédité en décembre 2004. Il recense les lieux d'accès public à Internet sur le Pays, et précise les horaires, les activités, les tarifs pratiqués. **Des nouveautés cette année** avec une indication sur l'accessibilité des lieux pour personnes à mobilité réduite, et sur la présence de logiciels libres et de Wifi dans les espaces.

La création d'un logo et de pochettes pour le centre de ressources

La création du logo et des pochettes répondent à un double objectif : permettre à chacun d'identifier le centre de ressources à partir d'un visuel, et pouvoir signer de façon simple les réalisations du centre de ressources.

La création d'une galerie de portraits d'espaces :

Cette galerie a été initiée sur quelques lieux brestois pour donner à voir **la singularité des lieux d'accès** : les publics accueillis, les animations proposées, les pratiques des usagers au sein de ces lieux. Certains d'entre eux ont été réalisés par une journaliste, d'autres par des animateurs, la coordinatrice du centre de ressources, ou repris des guides Créatif sur les publics éloignés.

L'ensemble des portraits est disponible en ligne sur le site www.a-brest.net, rubrique Accès Public.

Un groupe de travail « Mutualisation des savoir et savoir-faire », réunissant des animateurs et la coordinatrice a été constitué sur ces questions. Il est chargé d'examiner les demandes, de construire les programmes des ateliers et de les mettre en œuvre après accord du groupe de coordination.

De Janvier 2004 à Décembre 2005, ce sont 283 personnes qui ont participé à 58 sessions d'ateliers/formation totalisant 400 heures d'initiations. La durée des ateliers varie de 2 heures à 42 heures (formation vidéo).

Le nombre moyen de participants à chaque atelier est de 6 personnes.

20 % des participants sont des animateurs des cybercommunes contre 80 % des Papis brestois. Cette répartition (légèrement en dessous de la proportion de cybercommunes 23 %) s'explique notamment par le fait que les Papi associatifs sont animés par plusieurs bénévoles qui participent aux ateliers proposés par le centre de ressources.

Les thèmes des ateliers

Thèmes des ateliers	Global sur 24 mois			
	Nombre Sessions	Nbre participants	Nbre d'heures	Durée Moy.
Logiciels bureautiques Libres	17	49	54	3,18
Outils coopératifs	15	80	50	3,33
Multimédia (vidéo, Son, photo)	12	74	193	16,08
Animation, pédagogie	6	17	21	3,50
Animation de réseaux	2	33	9	4,50
Programmation	3	19	24	8,00
Maintenance, sécurité	2	5	9	4,50
Autres (GPS)	1	6	3	3,00
	58	283	363	5,76

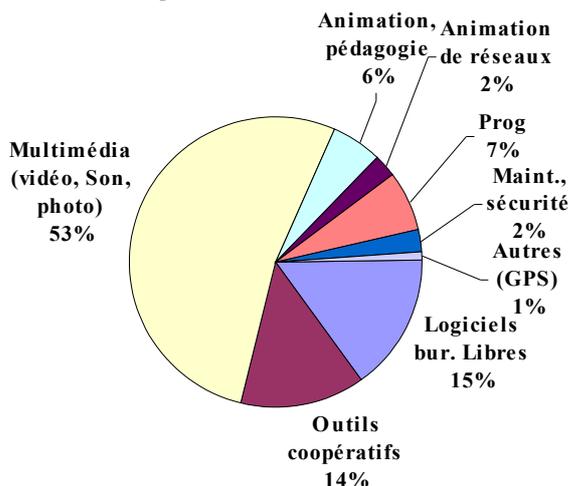
Les **outils coopératifs** sont un des thèmes qui mobilisent le plus grand nombre de participants du fait de la régularité des ateliers proposés et de l'essor de certains outils (tels que les sites spip, les wikis) utilisés dans le cadre des projets conduits. Avec un nombre important de sites développés sous Spip, la demande de formation évolue vers des séances d'approfondissement. (80 participants, 15 sessions)

En complément, de ces ateliers sur les outils, des sessions méthodologiques sur le travail en réseau ont été assurées par l'association Télabotanica.

La participation aux **ateliers logiciels libres** est fortement liée à la diffusion du CD bureau-libre Free Eos, et à la volonté du Centre de Ressources de permettre aux PAPI et cybercommunes (puis aux usagers) de migrer vers ces outils. (49 participants sur 17 sessions)

Enfin, l'arrivée de l'Internet fluide puis du haut débit (2Mb et plus), la démocratisation des appareils audio-vidéo favorisent le développement des usages et les demandes d'accompagnement des usagers. Ceci se répercute sur la demande des animateurs des cybercommunes mais également des équipements de quartier. **Les 12 sessions organisées ont permis de former 74 personnes à la vidéo, au Web reportage, la retouche d'images.**

Ateliers/formation du cdr :
Répartition horaire par thème



Les ateliers multimédia représentent 53 % de la masse horaire des ateliers. Ils comprennent des ateliers de 42 heures à la vidéo légère et des ateliers Web reportage, sur 12 heures.

Les ateliers sur la programmation sont très prisés par les animateurs (Php, flash...) et il existe des listes d'attentes sur ces thèmes qui concernent les espaces multimédias (cybercommunes, espaces multimédia des bibliothèques et des quartiers).

Force est de constater que les thèmes et le niveau des ateliers sont très divers, axés à la fois sur la pédagogie et la technique. Ceci est à nouveau lié à l'hétérogénéité des profils des médiateurs/animateurs de l'accès public à Internet sur le Pays.

b) Assistance technique

L'assistance technique a pour objectif de simplifier pour les animateurs, la gestion de leurs lieux d'accès et de mutualiser leurs compétences.

Pour ce faire, un groupe de travail « environnement technique et services » a pour objectif de développer la mutualisation des services et de développer les connaissances et compétences des animateurs. Il intervient en lien avec le groupe dédié aux ateliers pour définir les formations techniques.

Ce service a été assuré par une association brestoise dès octobre 2004. A ce jour, c'est le technicien du service « Démocratie Locale et Citoyenneté » de la ville de Brest qui reçoit directement les demandes de dépannage, d'installation des lieux d'accès. Les demandes des lieux d'accès émanent principalement des Papis brestois gérés majoritairement par des animateurs, ou des bénévoles associatifs, aux compétences techniques moindres.

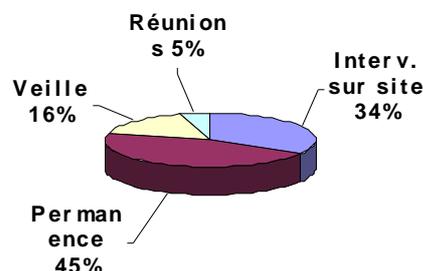
Le suivi d'activité permet de qualifier la demande d'assistance :

- 60 % d'entre elles relèvent d'une forte technicité, (ex. : installation de réseaux)
- 30 % sont des dépannages de base,
- 10 % relèvent du conseil.

**Assistance technique :
répartition du volume horaire par type
d'intervention**

Les services municipaux bénéficient d'un suivi technique de la part de la direction informatique ville de Brest/Cub. C'est le cas des bibliothèques et des mairies (20 Papi/65).

En complément du service assuré par le centre de ressources, il existe des associations locales spécialisées dans les domaines des logiciels libres (Finix, Infini, Archipel du libre), du Wifi (Brest-Wireless) qui peuvent être sollicitées. C'est le cas pour le Wifi sur le Pays de Brest avec l'association Brest Wireless.



. Mise en place de Wifi : un partenariat engagé avec Brest Wireless

La demande des lieux d'accès public en matière d'équipement Wifi est présente. Certains espaces choisissent de s'équiper pour permettre aux personnes dotées de portables (étudiants notamment) d'accéder à Internet au sein de l'espace ou dans les environs de celui-ci (place à proximité, pelouses autour de l'espace).

Les bases du partenariat avec Brest Wireless, prévoient une aide technique de l'association dans l'étude préalable et le choix de matériels adaptés. Le cahier des charges est ensuite transmis au centre de ressources qui engage l'investissement. L'installation est réalisée par le lieu d'accès public à Internet avec les conseils, si besoin, de l'association.

Il faut noter que l'équipement d'espaces publics multimédia est parfois le point de départ de projets plus ambitieux. Ainsi, du projet de l'espace, une commune a choisi d'étendre le Wifi à différents équipements municipaux (Plourin).

A ce jour, une dizaine de lieux d'accès ont formulé la demande. La difficulté reste sans conteste, le fait que pour des raisons de propriété du matériel, il est demandé aux communes de faire l'avance des investissements (Env. 350 euros), sommes remboursées par le Pays.

L'association Brest Wireless a le projet de proposer au centre de ressources des initiations et informations sur la technologie Wifi, les ondes, la sécurité...

c) Mutualisation des matériels à l'échelle des communautés de communes

Le Pays de Brest étant relativement étendu, le projet initial prévoyait des investissements matériels à l'échelle des communautés de communes. L'idée était de permettre à chaque lieu d'accès de trouver dans son environnement immédiat des matériels spécifiques souvent onéreux, tels que : vidéoprojecteur, station multimédia pour montage vidéo, caméscope....

Si au niveau de la ville de Brest, ce service existe depuis 2003 et remporte un vif succès, il n'a, en revanche pas été possible de le mettre en place à l'échelle des communautés de communes.

Ceci résulte d'une combinaison de facteurs :

- Si l'association des communautés porte politiquement le centre de ressources, les communautés ne sont pas encore directement impliquées dans le centre de ressources (financement, mise en œuvre)
- La propriété du matériel, de sa maintenance, de l'assurance des matériels sont autant de difficultés qui nécessitent une négociation avec les communes et les communautés de communes, la création de conventions de partenariats...
- Le budget global du centre de ressources a été réduit de plus de moitié avec l'absence de financements européens (feder).

La mise en œuvre de cette action à l'échelle des communautés de communes est complexe et demande de nombreux échanges à différents niveaux, donc du temps d'intervention. Il constitue une priorité d'action dans le cadre de la phase 2 du projet Centre de Ressources.

3. Les actions innovantes : l'évaluation, les publics handicapés et éloignés, les logiciels libres, la médiathèque

a) Le diagnostic sur le dispositif d'accès public à Internet à Brest (PAPI)

L'évaluation tient une place importante dans le centre de ressources. Il permet d'une part, une meilleure connaissance des services, des usagers et de leurs pratiques au sein du réseau. Il constitue, d'autre part, un outil de prospective au service des élus et des acteurs pour travailler sur l'évolution de l'accompagnement, des outils et services proposés en fonction des publics visés.

Le diagnostic a été conduit dans le cadre du Centre de Ressources, la coordination étant confiée à Elisabeth Le Faucheur Joncour (cf. synthèse et étude jointes). L'évaluation (fondée sur l'analyse de l'offre d'accès public et la demande et les pratiques des usagers) a permis de dégager 3 orientations politiques validées par les élus brestois :

- ⇒ Prise en compte des publics éloignés
- ⇒ Culture numérique (accompagnement des citoyens dans leurs pratiques des outils numériques)
- ⇒ Equité d'accès aux services publics en ligne.

Ce diagnostic s'est appuyé sur l'étude commandée par le Conseil Régional au laboratoire Marsouin sur les cybercommunes de Bretagne.

En savoir plus sur le diagnostic : (<http://www.a-brest.net/article1105.html>)

b) Les études dans des espaces multimédia dans 2 quartiers socialement défavorisés de Brest (Kérourien et Valy Hir)

L'observation de l'Espace Public Multimédia de Kérourien a été conduite dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Ministère. Il nous informe sur l'organisation de l'espace, les usages et les interactions entre les uns et les autres ainsi que sur son inscription au sein d'un territoire localisé : le quartier de Kérourien. Il a permis de repérer les leviers à activer pour sensibiliser les habitants, et d'aborder les freins exprimés par certains.

« Le travail d'observation participante menée au sein de l'espace public numérique du quartier de Kerourien nous a permis de percevoir et de prendre en compte la richesse des implications humaines apportées par un lieu d'accueil ouvert sur le quartier et du rôle essentiel de l'animation.

Nous ne sommes plus dans un « équipement pour réduire les écarts » mais dans la palette des usages inventés par un ensemble d'habitants et d'acteurs du quartier dès lors que l'animatrice avait su développer une attitude d'attention aux personnes et aux usages potentiels.

C'est ainsi que le projet d'espace public numérique se transforme en projet internet de quartier.

La compréhension de cette place essentielle de l'attention aux personnes a été le déclencheur d'un travail en réseau autour de la précarité. Le séminaire où ATD quart monde nous a reçu en région parisienne et la réunion retour avec une quinzaine d'animateurs impliqués dans l'accompagnement de personnes en grande précarité a fait beaucoup progresser notre compréhension.

Espérons que le travail en réseau qui émerge de ces rencontres pourra recevoir les soutiens qu'il mérite. » Michel Briand, Adjoint au Maire de Brest, élu du Pays en charge des technologies d'information et de communication.

Un compte-rendu plus exhaustif des résultats est disponible sur le site du projet.

<http://marsouin.infini.fr/psaume/>

Impacts des études menées sur les quartiers sur l'action

Le projet Internet de Quartier de Kérourien.

Les résultats de l'étude sur le quartier dans le cadre de PSAUME, et les divers succès rencontrés en développant des partenariats sur le quartier pour développer des usages dans ou en dehors de l'espace a favorisé l'envie d'aller encore plus loin.

Et c'est bien pour élargir cet accompagnement sur le quartier que les professionnels du quartier, associations, institutions réfléchissent à un projet de quartier autour des usages de l'Internet et du multimédia.

Le groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises a engagé ou souhaite engager une quinzaine d'actions.

Pour travailler de manière collaborative, un wiki a été ouvert qui décrit ces actions : <http://www.projet-multimedia-kerourien.infini.fr>

Une étude complémentaire sur le quartier du Valy Hir

En complément de l'étude sociologique conduite sur le quartier de Kérourien, le centre de ressources a souhaité disposer d'une étude du même type dans un autre quartier populaire, le Valy Hir. L'intérêt de cette seconde étude, est de disposer d'une analyse complémentaire sur l'animation, les usagers, les apprentissages dans un quartier également situé en zone sensible. L'approche n'est pas comparative mais relève d'avantage d'un recueil et d'une analyse de pratiques différenciées. (Les premiers résultats de cette enquête sont présentés en annexe du rapport final de [M@souin](#) sur l'étude de Kerourien, publié en ligne).

Vers la création d'un réseau d'acteurs sur les publics éloignés.

L'étude sociologique conduite sur Kérourien, ainsi que l'édition du guide de Créatif sur l'accueil des publics éloignés dans les réseaux d'accès public ont montré que :

- les animateurs, les professionnels menant des actions en faveur de publics « en difficulté » ou éloignés des TIC n'ont pas toujours conscience de leurs compétences par rapport à ces publics et minimisent souvent l'impact de leur action : « *je ne fais rien d'extraordinaire* ».
- le manque d'échange avec d'autres professionnels ou bénévoles ne contribue pas à valoriser leur action et développe un certain isolement de ces acteurs, dont les pratiques montrent des savoir-faire pédagogiques réels.

⇒ **Rencontre entre les projets Psaume (volet 2) et le projet Internet de rue (Atd Quart Monde) : 16, 17 juin 2005 à Méry sur Oise**

C'est à partir de ces constats qu'un premier rapprochement s'est opéré entre le projet « Internet de rue » conduit par l'équipe d'ATD Quart monde et les partenaires du volet 2 de Psaume (animateur multimédia de Kérourien, sociologues de Marsouin, Ville de Brest/centre de ressources). Une première rencontre s'est tenue à Méry sur Oise les 16 et 17 juin avec pour objectifs :

- Une présentation par les acteurs de terrain de leurs pratiques auprès des publics en difficultés,
- Un bilan des rencontres permettant d'envisager la suite de ces premiers échanges de pratiques ainsi que des perspectives de recherche.

⇒ **Journées d'étude autour de l'appropriation sociale des TIC par des publics dits éloignés ou en très grande précarité : Brest, les 25 et 26 octobre 2005**

A partir de ce premier séminaire de travail, 2 journées d'étude autour de l'appropriation sociale des TIC par des publics dits éloignés ou en très grande précarité se sont déroulées à Brest les 25 et 26 octobre à Brest, rencontre pilotée par le département Lussi de l'Enst Bretagne et le Centre de Ressources Coopératif pour l'Accès Public à Internet du Pays de Brest. Cette rencontre était élargie :

- Aux acteurs brestois menant des initiatives spécifiques en faveur de différents publics (personnes âgées, adultes, jeunes) et dans différents champs (actions intergénérationnelles, insertion professionnelle, sociale...)
- A des expériences menées sur d'autres territoires (Moulin Habitat, centres sociaux parisiens, Atd Quart Monde...)

¹ Parole d'acteur : Agheb Le Phare Brest

Contexte et objectifs de ces rencontres

Au-delà des informations statistiques sur la pénétration de la technologie multimédia dans les foyers, la connaissance des pratiques et la prise en compte de l'expertise des acteurs de terrain deviennent des éléments à part entière du travail de recherche, auprès de groupes sociaux ou de communautés éloignés (ex. SDF, gens du voyage, etc). A ce titre, les chercheurs du département LUSSE, au cours de leurs travaux et les agents de la mairie de Brest, dans le cadre de ses actions, ont relevé l'importance que jouaient la prise en compte du facteur humain, les liens de proximité, la constitution de réseaux et l'intermédiation dans le transfert et le partage des expériences.

En effet, ce partage d'expériences joue entre les habitants des quartiers, destinataires des actions publiques, les acteurs de terrain qui aident à la mise en œuvre des projets, les acteurs de la politique locale qui adoptent les projets et les chercheurs qui observent ces phénomènes sociaux.

Dans le cadre d'un travail de recherche, mené dans les quartiers de Kérourien et du Valy Hir à Brest, sur l'appropriation sociale des TIC, la recherche-action et l'observation participante ont été des révélateurs des pratiques d'acteurs, de leurs réseaux de développement et des modalités de leur aménagement. Cette démarche a donc constitué une nouvelle configuration d'aménagement des interactions entre les acteurs.

Parallèlement à des initiatives de recherche du département LUSSE, en vue de mieux comprendre l'appropriation sociale des TIC par des publics dits éloignés ou en très grande précarité, l'objectif a été de mettre en place les moyens de fédérer et de mutualiser les connaissances et les expériences développées par les acteurs de terrain et les chercheurs autour de ces thématiques.

A ce jour, et suite à ces rencontres, voici les perspectives de travail du groupe constitué avec pour objectifs de :

- Mettre en commun des expériences, des savoirs, des ressources.
- Favoriser les croisements d'actions et d'analyses entre acteurs et entre acteurs et chercheurs.
- Produire des outils plus ou moins formalisés pour l'action et l'usage des TIC auprès des plus démunis.

c) Accessibilité des TIC par les personnes handicapées

- **Création d'un groupe de travail sur les nouvelles technologies et le handicap.** Ce groupe de travail réunit des animateurs, des associations oeuvrant dans le domaine du Handicap, des personnes handicapées, des services des collectivités territoriales concernés par ces questions.

Ce groupe de travail a permis de faire se rencontrer des acteurs locaux de différents horizons. Les échanges entre les participants ont vu émerger différentes actions dont :

- **Intervention du Centre ICOM de Lyon**, Centre de ressources national sur le thème des nouvelles technologies et du handicap. Les deux demi-journées de travail ont permis d'éclairer les participants sur l'accueil des personnes handicapées et les outils adaptés aux différents types de handicap.

- **Achat d'un logiciel de synthèse vocale** à la demande d'espaces multimédia (accueil des personnes non voyantes) mis à disposition de la **cybercommune de Landerneau**. Cette démarche a été accompagnée par des bénévoles de l'association DéfiVisu.com qui ont aujourd'hui ouverts un lieu d'accès et forment des personnes non voyantes à l'utilisation de la synthèse.
- **Création de PAPI spécifiques** (URAPEDA...)
- Vérification de l'**accessibilité des PAPI et Cybercommunes** par des personnes handicapées (APF). Le guide multimédia édité par le centre de ressources en décembre 2004 intègre des indications sur l'accessibilité physique des lieux d'accès publics.
- **Visite à l'AIPSH La Cordée** – Espace multimédia dédié aux personnes handicapées. 10 personnes du groupe de travail ont participé à ce déplacement ayant pour objet la découverte des activités du centre, l'animation, les technologies utilisées.
- **Participation aux rencontres TIC et Handicap** initiées par l'ENST Bretagne et l'ADIT de Lannion.

Sur cette question, il est parfois difficile de mobiliser les acteurs du handicap qui concentrent leurs efforts sur l'accessibilité physique des lieux publics, préalable, selon eux, à l'accessibilité aux technologies.

d) La médiathèque : le centre de ressources à l'origine du projet

L'évolution des technologies et leur démocratisation ont accéléré la diffusion des usages multimédia et la demande d'accompagnement des usagers. Le centre de ressources a ainsi mis en place des formations à la vidéo légère et les animateurs sont aujourd'hui nombreux à organiser des animations sur ce support (webreportage, films courts...)

Dans le projet initial du centre de ressources la création d'une plateforme de mise en ligne était déjà envisagée.

Fin 2004, une rencontre entre les animateurs, les acteurs locaux producteurs de vidéos a permis de confirmer un besoin commun en terme de diffusion en ligne de productions multimédia (texte, photo, son, vidéo).

Un groupe de travail s'est alors constitué pour construire autour de cette application un véritable projet collaboratif associant acteurs du secteur public et privé.

Aujourd'hui, le projet, en phase expérimentale, propose un outil innovant de type médiathèque à usage collaboratif où les « reporters » déposent leurs productions personnelles référencées (interviews ou reportages vidéo) pour les diffuser et ainsi les partager, sans connaissance technique spécifique et uniquement à partir d'un simple navigateur Internet.

Elaboré de façon participative, il favorise la mise en réseau des acteurs/producteurs de contenu multimédia au-delà d'un simple territoire.

Développé à partir de logiciels libres, la diffusion, la réutilisation et la pérennité de l'outil seront assurées.

Ce projet vient d'obtenir un co-financement dans le cadre de l'appel à projets « Nouveaux services, Nouveaux usages » des Conseils Régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire.

Liens :

Le prototype : <http://www.video-trotteriou.org/> Le projet : <http://www.a-brest.net/article1731.html>

e) BureauLibre Free-Eos : la campagne de diffusion des logiciels libres

Les outils bureautiques courants (traitement de texte, navigateur, tableur ..) issus du logiciel libre sont aujourd'hui de qualité équivalente aux outils propriétaires et proposent des formats ouverts d'échange.

Ils sont aussi conformes aux recommandations européennes, s'inscrivent dans l'esprit du développement d'Internet (réseau de protocoles de communications ouverts) et correspondent au bon sens qui recommande d'éviter des formats propriétaires dépendant des choix et des licences du propriétaire. Le logiciel libre est par ailleurs un bien commun qui bénéficie au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'appropriation sociale des outils de l'Internet et du multimédia, le centre de ressources en partenariat avec la ville de Brest a fait le choix d'accompagner la diffusion de ces outils.

Les lieux d'accès publics, (papis et cybercommunes) au contact du public sont essentiels dans cette question de l'appropriation des outils.

Ainsi en Mars 2005 et Septembre 2005, les PAPI et Cybercommunes du Pays ont été destinataires de CD (compilation d'outils bureautiques libres) et de plaquettes de présentation des Logiciels Libres, en vue de les diffuser auprès de leurs publics et d'accompagner leur appropriation.

Pour ce faire, des initiations et ateliers ont été proposés dès 2004 et en 2005 aux animateurs et médiateurs de l'accès public.

En complément, des présentations de la démarche et du logiciel libre leur ont été proposées : plusieurs communes et points d'accès publics ont pu bénéficier de ces temps de présentation et d'échanges : Communautés de communes de Landerneau, Equipements de quartier PAPI...

Un groupe de travail de 40 personnes a élaboré ces actions. Il regroupe des animateurs, des associations du libre, des maisons de quartier, l'université, la Fédération des Œuvres Laïques, l'AFPA.....

Cette démarche a remporté un vif succès auprès des usagers. Au concret, tous les habitants du Pays de Brest peuvent se le procurer (copie) auprès des PAPI et Cybercommunes du réseau qui se sont engagés massivement dans la démarche.

Les demandes de partenariats sur ce thème dépassent largement les frontières du Pays de Brest : Ville de Paris, Université de Versailles, Conseil Régional PACA, C'est avec ces nouveaux partenaires que la version 1.2 de Bureau Libre a été éditée en Août 2005.

Des diffusions ont également été réalisées en Belgique, en Roumanie ainsi qu'à l'occasion du SMSI (Sommet Mondial de la Société de l'Information).

Des 3000 exemplaires dupliqués en Mars 2005, la diffusion dépasse aujourd'hui les 120.000 exemplaires.

4. La mise en réseau des animateurs et acteurs de l'accès public

La mise en réseau des animateurs s'opère d'une part, via l'ensemble des actions conduites : lors des ateliers/formation, dans les groupes de travail du centre de ressources ou les groupes thématiques (logiciels libres, publics éloignés, accessibilité...). Néanmoins des initiatives complémentaires permettent de renforcer les liens entre animateurs au niveau local et donc les opportunités de coopération.

L'interconnexion de réseaux d'accès public à Internet est également privilégié : il s'agit de mettre en lien le réseau avec d'autres réseaux territoriaux.

Dates	Objet des rencontres	Durée
Janv. 2004 Janv. 2005 Janv. 2006	Rencontres de l'Internet d'Autrans avec la participation d'animateurs du Pays de Brest (Papi et Cybercommunes)	3 jours
26/02/04	Le Blog de l'EPN du Plessis Trevisse par JL Raymond	2 h
11/05/04	Présentation d'EPN Admin par Loïc Dayot	2 h
14/05/04	Présentation de la licence Creative commons par JB Souffron	2 h
28/05/04	Présentation du WiMax par A. Poulainc	2 h
28/05/04	Restitution de l'étude Marsouin sur les cybercommunes	2 h
07/07/04 09/07/04	Forum des usages coopératifs	3 jours
10/07/04 14/07/04	Animation « les bonjours nautiques » du 10 au 14 juillet 2004 : rencontres conviviales autour de la création de portraits en ligne des petits bateaux en lien avec les rencontres des ECM et Le Fourneau	4 jours
14/12/04	Présentation de la licence Creative Commons par JB Souffron	2 h 30
2004 2005	Participation aux rencontres et travaux de l'association Créatif (association qui regroupe les acteurs de l'accès public au niveau national). Thèmes : la formation des animateurs, l'évaluation, les publics éloignés, les logiciels libres.	
Mai 2005	Rencontres de l'accès public (DUI et ECM), Marseille	2 Jours
7/11/2005	Restitution auprès des élus et des financeurs des actions du centre de ressources (préparation et restitution réalisée par les animateurs à Mescoat le 7 novembre).	
Nov. 2005	Rencontres des Espaces Culture Numérique – Paris, la cité des sciences	2 jours

Le centre de ressources participe aux travaux de l'association Créatif, réseau d'acteurs de l'accès public en France. Ceci permet la mise en commun des réflexions mais surtout une mutualisation d'expériences entre les réseaux régionaux et locaux d'accès public à Internet. Ces informations font ensuite l'objet de guides destinés aux animateurs : accueil des personnes handicapées, personnes éloignées, logiciels libres.

C. Actions : quelques éléments d'évaluation

Au-delà des données chiffrées sur les services rendus aux animateurs, des données qualitatives sur les projets innovants, des constats peuvent être dressés plus globalement sur le projet.

Compte tenu de la **diversité des profils**, le centre de ressources est dans l'obligation de proposer des ateliers variés en terme de niveau technique et de thématiques. Une des difficultés à laquelle sont confrontés les animateurs d'espaces, notamment de cybercommunes, est la **disponibilité** pour participer à ces ateliers, leur participation aux ateliers signifiant la fermeture de l'espace et l'annulation des animations.

Sur ce point, l'intervention de bénévoles assurant un relais sur l'ouverture de l'espace paraît être une solution pour assurer le service.

Le service de **prêt de matériel**, très sollicité sur la ville de Brest, est inexistant à l'échelle des communautés de communes. S'est posée en effet la question de l'investissement, de la propriété du matériel, de son assurance et de sa maintenance.

L'implication des communautés de communes dans le projet aurait notamment permis d'élaborer des solutions par rapport à ce service.

Au-delà, la participation et l'implication des Communautés de communes du Pays permettrait **une prise en compte plus globale** de l'accès public sur le territoire. La proximité des espaces, leur utilité sociale tant en terme d'accompagnement des usages que de lien social (tel que le montre l'étude sur les publics éloignés) constitue un support potentiel face à la suppression des services de proximité dans les campagnes, au développement des services en ligne, de la téléformation...

Penser le réseau à l'échelle des communautés est un moyen de trouver des alternatives à la fermeture d'espaces dans le dialogue, l'échange et la mutualisation des ressources dans une logique de proximité.

Pour toutes ces raisons, la participation des communautés de communes apparaît essentielle pour la suite du projet.

Les actions renforcent le réseau d'accès public sur le Pays mais amènent également ce réseau à s'étendre vers d'autres partenaires. C'est le cas sur différents projets (cédérom bureau libre Free Eos, médiathèque...) qui font se rencontrer et coopérer des acteurs de l'éducation, de la formation, de l'animation socioculturelle, des nouvelles technologies, de la culture.

Avec un budget initial réduit de moitié en l'absence des fonds européens (Feder), les actions ont néanmoins pu être élaborées (en dehors des investissements à destination des communautés de communes). Cela est en grande partie lié aux efforts des animateurs pour mutualiser autant que faire ce peu, les ressources.

Il faut également souligner qu'un soutien du service Démocratie Locale et Citoyenneté de la ville de Brest a été apporté dans cette première phase du projet, que l'on peut estimer à un demi ETP.

Les fonctions de la coordinatrice du centre de ressources ont été axées sur la mise en route du projet, la seconde phase doit permettre de **renforcer l'animation** de proximité du réseau des animateurs. Les visites sur les espaces, les rencontres avec les animateurs favorisent la participation et l'implication des animateurs nécessaires à la dynamique du projet. Enfin **un effort de mutualisation** des expériences de financement des espaces, de professionnalisation des animateurs est à poursuivre.

D. Bilan financier des années 1 et 2

• Budget de demande (avec fonds Feder)	564.007,00 €
• Budget prévisionnel remanié (réduit de moitié)	286.166,00 €
• Total des dépenses :	264.884,33 €
○ 2004 (1ere année)	129.408,01 €
○ 2005 (Année 2 : avril –décembre)	104.674,63 €
○ 2006 (Estimation - Année 2 : janvier-avril)	30.801,69 €

Financements alloués :

• Ville de Brest :	41,98 %
• Conseil Régional de Bretagne	22,30 %
• Conseil Général du Finistère	16,50 %
• Ministère de la Recherche :	8,74 %
• Valorisation Tps W des partenaires :	10,48 %